

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 79 (1934)
Heft: 6

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE MILITAIRE SUISSE

Pour la Suisse :
 1 an fr. 12.— ; 6 mois fr. 7.—
 3 mois fr. 4.—

ABONNEMENT
 Prix du N° fr. 1.50

Pour l'Etranger :
 1 an fr. 15.— ; 6 mois fr. 9.—
 3 mois fr. 5.—

DIRECTION ET RÉDACTION :

Major R. MASSON, La Florelle, Chemin du Grey, Lausanne. Tél. 32.217.

ADMINISTRATION, ABONNEMENTS, VENTE :

Avenue de la Gare 23, Lausanne. Compte de chèques post. II.5209

ANNONCES : Agence de publicité G. Amacker, Palud 3, Lausanne. H. Droz, succ.

La mitrailleuse moderne.

La mise en vigueur d'une nouvelle instruction sur les unités de mitrailleuses, en date du 2 août 1932, appelle l'attention sur le chemin parcouru par cette subdivision d'arme de l'infanterie depuis son origine, et sur son avenir.

Nous employons à dessein cette expression de subdivision d'arme parce que le perfectionnement du matériel et le développement de son emploi en font une branche spécialisée de l'armée.

La mitrailleuse a fait sa première apparition sur les champs de bataille le 16 août 1870. Elle était représentée par quelques unités armées d'un matériel créé par le général de Reffye, et monté sur des voitures d'artillerie de campagne. Dans ces conditions, à défaut d'idées arrêtées sur la tactique de ces engins, ils furent groupés en batteries de six pièces sur le type des batteries de 4 de campagne et rattachées à l'arme de l'artillerie.

Cette ancienne mitrailleuse ne donnait guère l'idée de celle d'aujourd'hui. Elle était composée essentiellement de